



Avertissement



**CAROTTE, CÉLERI, LAITUE,
OIGNON, POIREAU, AIL**
No 11 – 19 juillet 2012

EN BREF :

- Situation générale.
- Carotte : peut-être une deuxième génération de charançon, taches foliaires davantage présentes.
- Céleri : punaise et altise à surveiller, situation stable pour le cœur noir et la gerçure du pétiole.
- Laitue : désordres divers observés (brûlure de la pointe, dessèchement de bordure de feuilles, nervation brune, montaison), insectes (pucerons, punaise terne, cicadelles, altise et fausse-arpenteuse à surveiller), légère augmentation de la tache bactérienne, mildiou stable, pourriture basale bien présente.
- Oignon : thrips à surveiller de près, pourriture bactérienne en hausse, *Botrytis* peu présent.
- Ail et poireau : creux entre les 2^e et 3^e vols de la teigne, thrips dans le poireau.

SITUATION GÉNÉRALE

Durant la dernière semaine (du 11 au 17 juillet), les températures ont été au-dessus des normales de jour comme de nuit et le seuil de 30°C a été dépassé du 12 au 15 juillet dans presque toutes les régions. Comme les sols étaient déjà très secs dans plusieurs secteurs, des ralentissements de croissance ont été notés dans les cultures non irriguées sur plusieurs fermes. La plupart des régions ont été touchées par cette sécheresse. Heureusement, les averses et les orages survenus du 15 au 17 ont apporté des quantités d'eau significatives (20 à 50 mm) sur les principales zones de production légumière. La réserve en eau du sol demeure cependant très basse dans les zones qui ont reçu moins de pluie. L'annexe 1 présente la carte des précipitations cumulées durant la dernière semaine. On rapporte la présence de grêle lors des orages du 17 juillet notamment en Montérégie et dans la Capitale-Nationale.

CAROTTE

Charançon

On capture encore des charançons dans les jeunes champs de carotte en Montérégie. Les traitements aux stades 2 à 3 feuilles et 4 à 5 feuilles sont donc encore requis chez les producteurs qui ne font aucun piégeage.

Ce maintien de l'activité des charançons jusqu'à une date si tardive, et c'était le cas aussi fréquemment sur certains sites durant les dernières années, semble indiquer des changements importants au niveau de la biologie de cet insecte. On pense que les captures que l'on a présentement seraient attribuables à une



Agriculture, Pêcheries
et Alimentation

Québec

deuxième génération. Les larves issues de la ponte des premiers charançons du printemps dans le panais sauvage ou le plantain dans des lieux non traités ont eu le temps de compléter leur cycle de développement et les adultes reviendraient maintenant dans les champs cultivés. Cette hypothèse devra être validée plus en profondeur. L'apparition de cette deuxième génération permettrait aussi d'expliquer pourquoi depuis quelques années, on observe des dommages de charançon parfois importants à l'automne même dans des champs convenablement traités au printemps. Cette situation indique qu'il faudra très probablement revoir la stratégie d'intervention contre cet insecte.

Taches foliaires

On observe maintenant des taches foliaires reliées à *Alternaria* ou à *Cercospora* dans la plupart des champs de carotte. Bien que les taches affectent généralement que les feuilles du bas, il arrive dans certains cas qu'elles se retrouvent aussi sur les feuilles d'âge intermédiaire. Les traitements fongicides préventifs ont donc débuté dans quelques champs.

Dans les carottes récoltées en fin de saison, on recommande de débiter les traitements fongiques seulement lorsque le rang de carotte couvre une largeur de plus de 30 cm (rang à demi fermé en sol organique) et qu'il y a plus de 25 % des plants qui ont au moins une tache sur une des feuilles intermédiaires. Pour plus de détails, consultez la stratégie d'intervention sur les brûlures foliaires de la carotte présentée dans l'avertissement No 10 du 15 juillet 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn05.pdf>).

CÉLERI

Insectes

La punaise terne et l'altise à tête rouge sont présentement les deux principaux ravageurs à surveiller dans le céleri. Les seuils d'intervention pour la punaise sont présentés dans l'avertissement No 05 du 7 juin 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a05tn12.pdf>). La stratégie d'intervention contre l'altise est décrite dans l'avertissement No 10 du 12 juillet 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn12.pdf>).

Carences

La situation reste similaire à celle présentée il y a deux semaines en ce qui a trait au cœur noir (carence en calcium) et à la gerçure du pétiole. Au besoin, consultez l'avertissement No 9 du 6 juillet 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a09tn12.pdf>).

LAITUE

Désordres physiologiques

Les désordres physiologiques reliés aux fortes chaleurs restent très fréquents dans les champs de laitue. On continue d'observer de légers symptômes de **brûlure de la pointe (tipburn)** dans plusieurs champs en Montérégie-Ouest, principalement dans les laitues feuilles.



Un **dessèchement de la bordure des feuilles d'âge moyen** est aussi observé dans certains champs en Montérégie-Ouest et dans la région de Québec (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches). Ce problème survient habituellement durant les périodes de vents chauds et secs. Ce type de dommage ne peut pas être considéré comme de la vraie brûlure de la pointe (carence en calcium) puisque ce ne sont pas les feuilles en croissance active qui sont affectées. L'irrigation des champs, parce qu'elle permet d'augmenter l'humidité ambiante, permettrait de réduire les pertes.

Dans la laitue pommée en Montérégie-Ouest, certains champs ont aussi été affectés par la **nervation brune**, un problème attribuable à des températures trop élevées.

De la **montaison hâtive** est également observée dans plusieurs régions (Montérégie, Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches).

Insectes

On doit continuer de suivre de près les **puçerons et la punaise terne dans toutes les régions**. Les populations de ces insectes varient selon les sites. Lorsqu'ils sont requis, les traitements insecticides fonctionnent bien.

En Montérégie-Ouest, les **cicadelles** continuent de représenter une menace significative étant donné la présence de la jaunisse de l'aster dans cette région. **L'altise à tête rouge** doit aussi être surveillée de près surtout en bordure des champs (Montérégie et Capitale-Nationale). On rapporte encore occasionnellement des dommages reliés à la présence de la **fausse-arpenteuse du chou** en Montérégie.

Maladies foliaires

Étant donné les apports d'eau plus fréquents (irrigation ou pluie), un léger accroissement de l'activité de la **tache bactérienne** a été observé en Montérégie-Ouest. Les mesures de lutte contre cette maladie sont présentées dans l'avertissement **No 6** du 14 juin 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn12.pdf>).

Le **mildiou** est encore présent dans certains champs, mais les taches restent localisées sur les feuilles du bas (Montérégie-Ouest). Continuez de surveiller vos champs de près pour la présence des symptômes et, s'il y a lieu, intervenez avec des fongicides pour prévenir la progression de la maladie. La stratégie d'intervention détaillée contre le mildiou est présentée à la fin de l'avertissement **No 06** du 16 juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn11.pdf>).

Maladies du sol

Malgré les conditions sèches, les maladies, dont l'inoculum présent dans le sol, continuent d'occasionner des pertes dans la plupart des champs. Le niveau de dommage demeure cependant acceptable dans la majorité des champs. **L'affaîssement sclérotique** et **l'affaîssement sec** (*Pythium*) sont fréquemment observés, mais, avec les conditions très chaudes, c'est la **pourriture basale** attribuable à *Rhizoctonia* qui cause présentement le plus de pertes. Certains fongicides sont homologués pour lutter contre ces maladies, mais comme il faut les appliquer en prévention, bien avant l'apparition des symptômes et sans savoir si les conditions climatiques subséquentes favoriseront la maladie, leur utilisation reste toujours difficilement justifiable au point de vue économique. D'autre part, aucun fongicide n'est homologué spécifiquement pour lutter contre la pourriture basale de la laitue au Canada. Le dernier point de l'avertissement **No 09** du 8 juillet 2010 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a09tn10.pdf>) résume l'essentiel de l'information concernant la pourriture basale de la laitue.



OIGNON

Thrips

Bien que les dernières pluies aient aidé à calmer le jeu, les thrips restent bien présents dans la majorité des champs en Montérégie et dans Lanaudière. Les oignons espagnols sont généralement plus affectés que les oignons jaunes et les oignons jaunes sont plus affectés que les oignons verts. Les populations de thrips sont aussi en hausse sur certains sites de régions plus fraîche notamment du côté de l'Île d'Orléans (Capitale-Nationale) où des traitements ont été récemment recommandés et au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Plusieurs producteurs continuent d'éprouver des difficultés à faire baisser les populations dans leurs champs. Voici en rappel les recommandations présentées la semaine dernière :

L'insecticide/miticide AGRI-MEK, qui vient d'être homologué dans les oignons secs, devrait aider au niveau de la répression des thrips. Ce produit appartient au groupe 6 et a donc un mode d'action différent des autres insecticides déjà disponibles. On a donc tout avantage à l'utiliser en rotation avec les autres produits.

Concernant la rotation entre les matières actives, certains chercheurs recommandent de faire deux applications consécutives avec un produit donné avant de changer pour un produit appartenant à un autre groupe. Présentement, les 2 insecticides qui semblent offrir la meilleure efficacité sont DELEGATE (groupe 5) et AGRI-MEK (groupe 6). Avec ces deux produits, les deux applications consécutives seraient donc tout à fait appropriées. Par contre, pour les insecticides dont l'efficacité contre les thrips est souvent plus faible (insecticides des groupes 1B et 3), 1 seule application avant de changer de produit demeure la meilleure stratégie.

On ne le répétera jamais assez, l'application de beaucoup d'eau demeure un point essentiel pour obtenir un traitement vraiment efficace contre les thrips. Un volume de **500 litres d'eau à l'ha est un minimum** surtout si aucun adjuvant n'est ajouté avec le produit.

Le respect du seuil d'intervention de 1 thrips par feuille demeure aussi un point important. Si la population de thrips devient trop élevée, il est par la suite très difficile de la faire redescendre à un niveau acceptable.

Généralement, l'irrigation permet aussi de réduire les populations de thrips.

Pourriture bactérienne

Depuis le début de la saison, on n'avait observé que très peu de dommages reliés à la pourriture bactérienne (*Burkholderia*). En Montérégie-Ouest, depuis environ deux semaines, les dommages sont cependant en hausse dans quelques champs et même dans des champs qui n'ont pas été affectés directement par les derniers épisodes de grêle. Ces dommages sont observés dans tous les types d'oignons secs (jaune, rouge, espagnol, etc.).

Si vous devez irriguer vos champs, allez-y tôt le matin de manière à ce que le feuillage puisse sécher rapidement par la suite. Afin de prévenir la propagation de la pourriture bactérienne, l'utilisation d'un fongicide à base de cuivre (ex. : oxychlorure de cuivre) est parfois recommandée. Selon certains chercheurs, ce traitement serait cependant peu efficace. On pense qu'un fongicide d'origine bactérienne comme le SERENADE pourrait offrir une certaine efficacité contre cette maladie, mais cela n'a pas encore été prouvé. Pour plus de détails concernant l'identification et la lutte contre la pourriture bactérienne dans l'oignon, consultez l'avertissement **No 07** du 22 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07tn06.pdf>).

Mouche de l'oignon

La période de ponte de la mouche de l'oignon se poursuit en Montérégie-Ouest. Le bon taux d'humidité du sol observé présentement favorise la survie des œufs.



Brûlure de la feuille (*Botrytis*)

La situation reste calme en ce qui concerne le *Botrytis* dans les oignons (Montérégie et Lanaudière). On sait que des températures supérieures à 30°C ont pour effet de bloquer la sporulation de ce champignon. Continuez les traitements fongicides préventifs. Au besoin, consultez la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement No 06 du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>).

AIL ET POIREAU

Teigne du poireau

On observe une baisse significative du nombre de captures sur la majorité des sites de piégeage des régions du sud de la province ce qui signifie qu'on a enfin atteint le creux entre le deuxième et le troisième vol. La stratégie d'intervention proposée la semaine dernière demeure valide. Voici, en rappel, les dates d'interventions proposées pour les producteurs qui ne font pas de piégeage :

– Basses-Laurentides, Lanaudière, Montérégie et Outaouais,	<ul style="list-style-type: none">▪ Avec 2 traitements : 4 et 16 juillet▪ Avec 1 traitement : 10 juillet
– Centre-du-Québec, Estrie, Mauricie.	<ul style="list-style-type: none">▪ Avec 2 traitements : 4 et 20 juillet▪ Avec 1 traitement : 14 juillet
– Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	<ul style="list-style-type: none">▪ Avec 2 traitements : 10 et 24 juillet▪ Avec 1 traitement : 18 juillet

Thrips

Surveillez vos champs de près. **On observe des thrips dans certains champs de poireau en Montérégie-Ouest.** Dans le poireau, les thrips se retrouvent le plus souvent sous les coudes formés par les bouts de feuilles repliées. Assurez-vous d'intervenir avant que l'insecte n'endommage les parties vertes commercialisables. Le seuil d'intervention recommandé est de 1 thrips par feuille. Le DELEGATE (nouvelle homologation), le MATADOR (ou SILENCER) et le MALATHION sont homologués pour lutter contre les thrips dans le poireau. Dans la mesure du possible, utilisez ces produits en alternance.

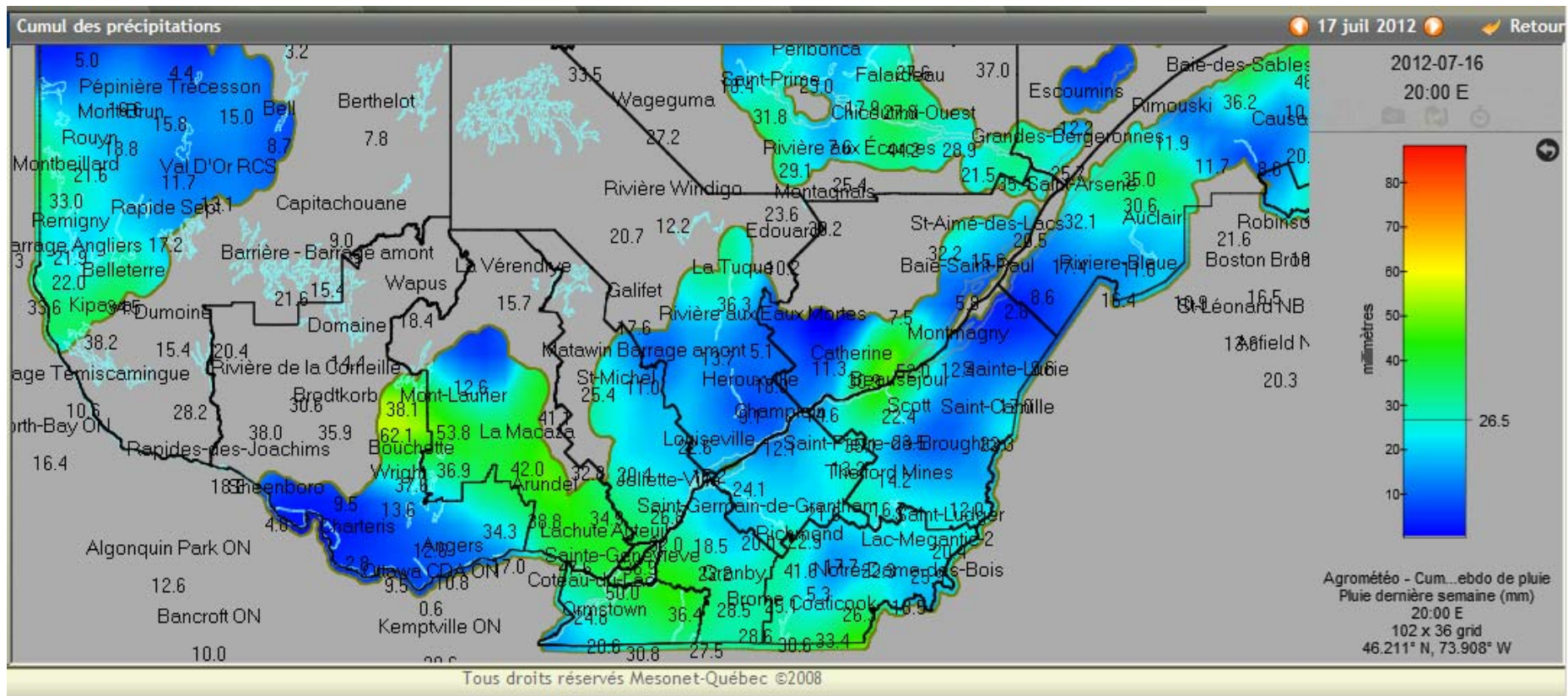
LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
MARIO LEBLANC, agronome – Avertisseur carotte, céleri, laitue, oignon, poireau, ail
Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest – MAPAQ
177, rue Saint-Joseph – Bureau 201, Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0
Téléphone : 450 427-2000, poste 5106 – Télécopieur : 450 427-0407
Courriel : Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Alexandra Tremblay, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 11 – carotte, céleri, laitue... – 19 juillet 2012



Carte provinciale des précipitations cumulées du 11 au 17 juillet 2012



Source : Agrométéo Québec (www.agrometeo.org), une initiative conjointe du MDDEP, du MRNF et d'AAC



**CAROTTE, CÉLÉRI, LAITUE,
OIGNON, POIREAU, AIL**